

**MISSION D'ACCOMPAGNEMENT A L'ELABORATION D'UN PPI
AVEC LA SOCIETE KPMG ADVISORY**

Le Maire de la ville de WAZIERS, agissant en qualité et en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 23 février 2024 du Code Général des Collectivités Territoriales article L 2122.22 modifié par Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014- art.92,

DÉCIDE

De passer un contrat pour poursuivre la mission d'accompagnement à l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) avec la Société KPMG Advisory, 2 Boulevard Saint Martin à PARIS (75010).

Le montant de cette prestation s'élève à la somme de 7 600.00 € H.T soit 9 120.00 € T.T.C.

Fait à WAZIERS, le 29 OCTOBRE 2024
Le Maire,
Laurent DESMONS

